

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 Mai 2014

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, FAGNI, MILLET, MANGUELIN, LAPALUD, JANICHON, PESTELLE, MICHAUD, BLANC, Mmes ROGNARD, CHAMBAUD, GUDET, DECHAVANNE, DECHAIX.

Secrétaire de séance : Michel ALBERTI

APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du 14 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

REFORME DE RYTHMES SCOLAIRES

L'évolution sur le plan général est assez floue. La commune doit communiquer les horaires qui seront définies avant le 19 Juin.

Jean-Paul Grandjean donne la parole à Joël Fagni et à Nathalie Dechavanne

Joël Fagni : il faut traiter le dossier en trois points

- Les horaires
- L'organisation des TAP
- La création du Pole Enfance Jeunesse

Nathalie Dechavanne rappelle que le 7 mai dernier une réunion a été organisée avec les Maires des deux autres communes :

Deux horaires ont été présentés avec une préférence pour le 1^{er} horaire :

- 15 minutes de plus pendant le temps méridien qui permet de rendre le temps de la cantine plus confortable pour les enfants
- 1 heure de TAP les lundis et jeudi de 15h30 à 16H30

Le Conseil des Maîtres a évoqué une autre solution - regroupé les TAP en une demi-journée.

Deux autres réunions sont prévues :

- samedi 23 Mai avec les associations intéressées par les TAP.
- mardi 3 Juin réunion de l'ensemble des participants du comité de pilotage (mairies - enseignants -associations-parents d'élèves)

Jean-Paul Grandjean rappelle qu'il ne faut pas se précipiter que l'on peut commencer dans un premier temps en septembre en organisant des TAP sous forme de garderie.

Nathalie Dechavanne informe qu'elle n'hésitera pas à s'investir mais aimerai connaître les objectifs de la Commune en matière de TAP et du Pole Enfance Jeunesse.

Pour les parents, le coût du TAP pourrait être le coût d'une heure de garderie.

Il ne faut pas oublier que la Caf versera une subvention ce qui réduira le coût des TAP.

Nathalie Dechavanne rappelle que les bénévoles de la cantine et du centre de loisirs sont démissionnaires à compter du mois de septembre et que le Pole Enfance Jeunesse reprendrait

l'organisation de ces deux associations avec un directeur à sa tête . Le problème reste le financement de ce directeur. Le poste de Coordonnateur est indispensable pour une bonne organisation.

La population augmente et il faut essayer de proposer des projets de qualité avec des personnes de qualité.

Joël Fagni : une enquête a été lancée auprès des familles pour connaître leurs besoins (53% de réponses) un bilan du questionnaire est distribué à tous les conseillers municipaux.

Pierre Blanc rappelle qu'il est vraiment nécessaire maintenant de s'occuper de la jeunesse de Marlieux.

Joël Fagni : La solution est sans doute dans la mutualisation des services avec les autres communes.

Jean-Paul Grandjean: Il faudra certainement modifier les statuts du Sivos, actuellement le Sivos n'intervient que pour l'investissement et seulement en cas de création de classe.

Pierre Blanc : souligne également le problème des locaux pour les TAP.

Le Conseil donne pouvoir au Maire pour valider la décision du 3 Juin et de rattacher cette décision au conseil du 23 mai.

DETERMINATION DE L'EMPLACEMENT DES JEUX POUR ENFANTS

Après lecture de la lettre du président de la Joyeuse Boule, Jean DRUGUET, présent dans la salle, le conseil se donne un mois de réflexion pour étudier les arguments de l'association et trouver une solution de remplacement à moindre frais qui accordera toutes les parties.

Francis Pestelle proposera au prochain Conseil Municipal une étude financière et technique comme projet alternatif au terrain de boules.

Quant au projet du city stade, le projet est différé il y a également une contrainte d'emplacement à examiner.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Les travaux avancent bien, ils seront terminés dans les temps. La fin des travaux est prévu mi-juillet.

Quelques travaux supplémentaires sont à prévoir :

- Le goudronnage de la cour
- La réhabilitation du petit jardin derrière les futurs locaux de la garderie avec la mise en sécurité de la cuve à gaz.

COMPTE RENDU DE REUNION

Le Maire donne la parole aux différents délégués des Syndicats Intercommunaux.

☛ Syndicat d'Electricité de l'Ain

Cette première réunion a eu lieu à l'occasion de l'élection du nouveau président. Charles de la Verpillière a été élu sans difficulté.

☛ SCOT -réunion d'information sur les Scots et le CDRA

☛ Syndicat des territoires de la Chalaronne
Vote du président. Renouveau complet du bureau

☛ Les amis du parc Eliane Rognard et Francis Pestelle - Réunion intéressante bilan de l'association

☛ Syndicat Intercommunale des Eaux Renom Chalaronne
Syndicat créé en 1963 dont le siège social est situé en mairie de la Chapelle du Chatelard. La Commune de Marlieux rentre au syndicat seulement en 1991.
Un feuillet récapitulatif des fonctions du Syndicat est distribué à l'ensemble des conseillers.

☛ Association pour le patrimoine de la Dombes
Création du musée Virtuel de la Dombes

QUESTIONS DIVERSES

Validation de la demande de subvention de la coopérative scolaire pour 240 euros (déplacements Piscine)

Jean-Paul Grandjean sollicite les conseillers pour trouver des idées concernant la lettre de la Mairie

Francis Pestelle demande à ce que la haie qui sépare les terrains de tennis et de foot soit élaguée. En effet, il y a souvent des enfants qui s'en servent comme cabane et cela est dangereux.

Question : Qui finance ?

La Commission des Chemins se réunira le lundi 26 mai à 18 heures pour faire le point sur les accotements, des élagages et l'entretien des chemins.

Pascal Manguelin demande le récapitulatif des factures payées en 2013 à l'entreprise Rude.

La Commission Cimetière informe le conseil qu'elle a mis en place des affiches appropriées pour les déchets du cimetière.

Le maire rappelle la date de l'élection européenne qui aura lieu le 25 mai 2014.

L'ordre du jour est terminé, la séance est close à 23H00